

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 03844

Numéro SIREN : 517 984 043

Nom ou dénomination : A D B

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2018 sous le numéro de dépôt 20987

20987

n° de
dépôt



22 NOV. 2018

n° de
facture

Quin.

n° de
gestion

A D B

Société par Actions Simplifiées
au capital de 20.000,00 euros

Siège social : 24, rue de la fontaine
78730 - ST ARNOULT EN YVELINES

n° de
chrono

VERSAILLES B 517 984 043

RAPPORT SPECIAL
de la Présidence à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 5 mars 2018

En application de l'article L. 225-86 du code de commerce, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses Présidents, l'un de ses actionnaires ou d'autres sociétés dans lesquelles le Président ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction, ou dont il serait associé indéfiniment responsable.

Nous vous indiquons que se sont poursuivies ou ont été exécutées durant l'exercice écoulé les conventions ci-après, conclues au cours d'exercices antérieurs :

Conventions entre la société ADB et la SCI DE L'AMBRE :

La société civile immobilière DE L'AMBRE facture à la société ADB un loyer selon bail signé en date du 1^{er} octobre 2010.

Au titre de l'exercice, ce loyer a été facturé 3 240 € hors taxes.

Le Président

A D B

**Société par Actions Simplifiées
au capital de 20.000,00 euros
Siège social : 24, rue de la fontaine
78730 - ST ARNOULT EN YVELINES
VERSAILLES B 517 984 043**

RAPPORT DE GESTION de la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 mars 2018

LE COMPTABLE
CONFORME

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30 septembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Nous avons réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 1 016 112 € contre 1 055 998 € sur l'exercice précédent soit une baisse de 3.78%. Cependant grâce à une meilleure rentabilité de nos chantiers et à une bonne maîtrise de nos charges de structure, nous clôturons notre exercice social avec un bénéfice net de 56 817 € contre 43 312 € l'année dernière.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er octobre 2017 sont les suivants :

Nous espérons réaliser des chiffres proches de ceux obtenus sur cet exercice.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 30 septembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les précédents exercices.

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 016 112 €.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 166 291 €.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 103 145 €.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 958 781 €.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 77 531 €.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de – 999 euros des produits et frais financiers, il s'établit à 76 532 €.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 2 853 €,
- de l'impôt sur les sociétés de 22 568 €,

L'exercice clos le 30 septembre 2017 se traduit par un bénéfice de 56 817 €.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 56 817 €

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	56 816.91 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	170 646.87 €
Le solde	227 463.78 €

En totalité au compte de report à nouveau qui présenterait ainsi un solde de 227 463.78 €.

Conformément à la loi, nous constatons qu'il n'a pas été versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Nous allons par ailleurs vous présenter notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 225-86 du code de commerce.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

A D B

**Société par Actions Simplifiées
au capital de 20.000,00 euros
Siège social : 24, rue de la fontaine
78730 - ST ARNOULT EN YVELINES
VERSAILLES B 517 984 043**

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 5 MARS 2018**

**COPIE CERTIFIEE
CONFORME**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 30 septembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2017.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	56 816.91 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	170 646.87 €
Le solde	227 463.78 €

En totalité au compte de report à nouveau qui présente ainsi un solde de 227 463.78 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a pas été versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 225-86 du code de commerce et statuant sur ce rapport, constate que les conventions spéciales préalablement approuvées se sont poursuivies au cours de l'exercice.

A D B

**Société par Actions Simplifiées
au capital de 20.000,00 euros
Siège social : 24, rue de la fontaine
78730 - ST ARNOULT EN YVELINES
VERSAILLES B 517 984 043**

COPIE CONFORME

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	56 816.91 €
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	170 646.87 €
Le solde	227 463.78 €

En totalité au compte de report à nouveau qui présente ainsi un solde de 227 463.78 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'il n'a pas été versé de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 MARS 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01102016	et clos le	30092017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquiés C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:													Adresse du siège social:															
SAS A D B													24 rue de la Fontaine															
SIRET		5	1	7	9	8	4	0	4	3	0	0	0	1	1	78730 ST ARNOULT EN YVELINES												
Adresse du principal établissement:													Ancienne adresse en cas de changement:															

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

[illegible]

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

[illegible]

B ACTIVITE

Activités exercées	Bâtiment	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	----------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	50 551	Bénéfice imposable à 28%		Déficit	
	Bénéfice imposable à 15%	38 120				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
				PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐
 Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐
 Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:							
HANS & ASSOCIES ACEVEX 63 rue Charles de Gaulle 78730 ST ARNOULT EN YVELINES <i>Tél:</i> 0130412845									
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:							
<i>N° d'agrément du CGA</i> <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> <td style="width: 20px; height: 20px;"></td> </tr> </table>								Date: 21/12/2017 Lieu: ST ARNOULT EN YVELINES Qualité et nom du signataire: Président Signature: LEAUTEY Gérard	

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD à la rubrique « NOUVEAUTES »)

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	e		
	f		
	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)		Total (a à h)	

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembour- sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour- sements. 8
M LEAUTEY Gérard 26 rue de La Fontaine	1 001	2016	9 763		428		
78730 ST ARNOULT EN YVELINES							
M LEAUTEY Gérard 26 rue de La Fontaine	1 001	2017	29 882		3 187		
78730 ST ARNOULT EN YVELINES							
M WOZNIAK Patrice 5 rue du Plessis	999	2016	9 219		754		
91410 CORBREUSE							
M WOZNIAK Patrice 5 rue du Plessis	999	2017	26 082		1 144		
91410 CORBREUSE							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

41 RUE CHARLES DE GAULLE 78730 SAINT ARNOULT EN YNES
24 RUE DE MARLY 91410 CORBREUSE

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	



RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise SAS A D B

ANNÉE _____ ou exercice

du 01102016

Adresse 24 rue de la Fontaine 78730 ST ARNOULT EN YVELINES

au 30092017

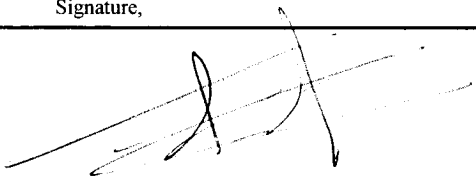
A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ⑩) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ⑪		- de l'exercice ⑪	
- de l'exercice précédent ⑫		- de l'exercice précédent ⑫	
Nom et qualité du signataire <u>LEAUTEY Gérard</u> Président		A <u>ST ARNOULT EN YVELINES</u> le <u>21/12/2017</u> Signature, 	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise : 24 rue de la Fontaine 78730 ST ARNOULT EN YVELINES Durée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 5 1 7 9 8 4 0 4 3 0 0 0 1 1 Néant ☐ *

				Exercice N clos le	N-1
				3 0 0 9 2 0 1 7	3 0 0 9 2 0 1 6
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net
		1	2	3	4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	9 659	11 078
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ	12 133	56 117
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	18 627	20 823
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	35 822	88 757
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	1 500	1 500
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	3 606	3 556
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	7 350	7 350
TOTAL (II)		BJ	BK	76 241	189 181
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	5 352	10 008
	En cours de production de biens	BN	BO	106 828	94 161
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	29 399	21 625
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	41 720	177 380
	Autres créances (3)	BZ	CA	35 936	39 972
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	141 020	135 020
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	143 119	64 273
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 455	3 238
	TOTAL (III)	CJ	CK	41 720	545 678
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	117 961	734 859
	Renvois : (1) Dont droit au bail		CP	10 956	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété *				
	Immobilités :				
		Stocks :			
		Créances :			

* Des variations annuelles sont données dans la notice n° 2022

Dossier N° R50120 en Euros.

HANS & ASSOCIES ACEVEX

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20...000.....)	DA	20 000		20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	2 000		2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	170 647		127 335
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	56 817		43 312
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	249 464		192 647
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	136 364		135 364
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	129		188
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	228 432		257 206
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	89 598		78 263
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 888		71 028
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	39		163
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	529 449		542 212	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	778 913		734 859	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Ecart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	426 403		431 516
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			3 073	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B		Néant ☐		*				
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	1 016 112	FH		FI	1 016 112
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 016 112	FK		FL	1 016 112	1 055 998
	Production stockée*				FM	12 667	35 973	
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	7 484	648	
	Autres produits (1) (11)				FQ	49	472	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 036 312	1 093 091
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	263 658	264 922
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	4 656	(708)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	368 169	464 310
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	11 928	7 934
	Salaires et traitements*					FY	166 291	146 221
	Charges sociales (10)					FZ	103 145	96 145
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA	40 925	20 815
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		41 720	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)			GE	8	375		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	958 781	1 041 734
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	77 531	51 357
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	50	51	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 249	753	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	2 299	804	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	3 298	2 663	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	3 298	2 663	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(999)	(1 859)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	76 532	49 498	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	3 254		700
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			3 750
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 254		4 450
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	130		710
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	272		281
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	402		991
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	2 853		3 459
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	22 568		9 645
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 041 865		1 098 345
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	985 048		1 055 033
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	56 817		43 312
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	HY	IG		
	(3) Dont {	HP	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(9) Dont transferts de charges	A1	7 484		648
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			4 731	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Ajustement comptes clients soumis				3 254	
Amendes et pénalités		130			
Vnc Elements actifs mis au rebut		272			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B										Néant		*	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.		TOTAL I				CZ		D8		D9			
		TOTAL II				KD	15 950	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	65 000	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS	33 199	KT		KU	1 916		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV		KW		KX			
		Matériel de transport *				KY	92 721	KZ		LA	24 391		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	6 449	LC		LD	7 103		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN	197 369	LO		LP	33 410		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	5 056	8V		8W	50	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières					IT	7 350	IU		IV				
TOTAL IV					LQ	12 406	LR		LS	50			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	225 725	ØH		ØJ	33 459			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.		TOTAL I				IN		CØ		DØ			
		TOTAL II				IO		LV	15 950	LW	15 950		
CORPORELLES	Terrains					IP		LX		LY			
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB	65 000		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS		MG		MH			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT		MJ	35 115	MK	35 115		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN			
		Matériel de transport				IV		MP	117 112	MQ	117 112		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	1 500	MS	12 052	MT	12 052		
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW			
	Immobilisations corporelles en cours					MY		MZ		NA			
	Avances et acomptes					NC		ND		NE			
	TOTAL III					IY	1 500	NG	229 279	NH	229 279		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ		ØU		M7		
		Autres participations					IO		ØX	5 106	ØY	5 106	
		Autres titres immobilisés					I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières					I2		2E	7 350	2F	7 350			
TOTAL IV					I3		NJ	12 456	NK	12 456			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	1 500	ØL	257 685			
									ØM	257 685			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	4 872	PF	4 787	PG		PH	9 659
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	8 883	PN	3 250	PO		PQ	12 133
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	12 376	QA	6 251	QB		QC	18 627
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	8 649	QI	23 504	QJ		QK	32 153
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 764	QM	3 133	QN	1 228	QO	3 669
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	31 672	QV	36 138	QW	1 228	QX	66 582
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	36 544	OP	40 925	OQ	1 228	OR	76 241

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales. agenc. et am. des const.	S5	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales. agenc. am. divers	U1	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*Montant net au début
de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice
aux amortissementsMontant net à la
fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à évaluer

Primes de remboursement des obligations

Z9

SP

Z8

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	41 720	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	41 720	TY	TZ
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	41 720	UB	UC
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM	3 606	UN	3 606				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	7 350	UV	7 350	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	99 794		99 794						
	Autres créances clients	UX	74 285		74 285						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * ☐ UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	6 882		6 882						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	25 201		25 201					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	3 273		3 273					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	581		581						
	Charges constatées d'avance	VS	3 455		3 455						
	TOTAUX		VT	224 427	VU	224 427	VV				
	RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 886		6 886						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	129 478		26 432		103 046				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	129		129						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	89 598		89 598						
Personnel et comptes rattachés		8C	19 427		19 427						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	24 208		24 208						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 986		4 986						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	22 242		22 242						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 025		4 025						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	39		39						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	301 018	VZ	197 972		103 046				
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	22 874	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	14 487	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A D B						Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 3 0 0 9 2 0 1 7						
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA	56 817				
			de son conjoint				à réintégrer :		WB					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	14 289	WC						
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)		WG	20	XE	14 309					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB								
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	130					
	Amendes et pénalités		WJ	130	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*								XY					
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)								I7	22 568					
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8					
			- imposées au taux de 0 %						ZN					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme						WN					
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW			WQ					
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8								
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3				
								TOTAL I	WR	93 824				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE								
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV					
			- imposées aux taux de 0 %						WH					
			- imposées aux taux de 19 %						WP					
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW					
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB					
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :				(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A	)		XA				
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY			
	Majoration d'amortissement *										XD			
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			XF			
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)		PA						
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC						
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)										PC				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)										XS				
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière du déficit		ZI	)		XG	5 153			
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2				
								TOTAL II	XH	5 153				
III. RÉSULTAT FISCAL														
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI	88 671				XJ					
		déficit (II moins I)												
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL					XL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	88 671				XO					

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

30/09/2017

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT	
---	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

**ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)**

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS A D B										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	127 335	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	43 312		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	170 647		Report à nouveau	ZG	170 647				
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II	
										ZH	170 647
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
										Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ			28 073			
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	139 954		188 474			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	15 138		18 413			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	55 599		101 158			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	13 319		18 387			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	37 072		3 750			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	107 086		134 128			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	368 169		464 310			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	2 843		2 440			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			9Z	9 085		5 494			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	11 928		7 934			
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY	126 581		141 399			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	161 389		78 548			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*				OB	137 999					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0					
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL			
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO			
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1 APPAREIL PHOTO-FN	799		528		272
	2 PC DELL	700		700		
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1	(272)	(272)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		(272)				
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)						
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪							
		(A)	(B) (ventilation par taux)	(C)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

	Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS A D B

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12.8 % ②

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ① *Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
	N-1		
	N-2		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
	N-1					
	N-2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A D B</u>	Néant ☒ *
--	---

I	SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)				
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

16

Désignation de l'entreprise : SAS A D B										Néant ☐ *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN de la tête de groupe :													
Exercice ouvert le : 01/10/2016					et clos le : 30/09/2017					Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	1 016 112		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	1 016 112		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH	49		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD	8 011		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM	8 060		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)													
Achats										ON	263 658		
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR	345 417		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW	8		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	609 084		
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	415 089		
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).										SA	415 089		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case					EV								
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)					GX	1 016 112		Effectifs au sens de la CVAE *		EY	0		
Période de référence					GY	01/10/2016		GZ		30/09/2017			
Date de cessation							HR						
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET 5 1 7 9 8 4 0 4 3 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A D B

ADRESSE (voie) 24 rue de la Fontaine

CODE POSTAL 78730 VILLE ST ARNOULT EN YVELINES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
---	----	--	--	----	--

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	2 000
---	----	---	--	----	-------

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LEAUTEY Prénom(s) Gérard

Nom marital % de détention 50.05 Nb de parts ou actions 1 001

Naissance : Date 241067 N° Département 91 Commune PALAISEAU Pays FRANCE

Adresse : N° 26 Voie rue de La Fontaine

Code postal 78730 Commune ST ARNOULT EN YVELINES Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique WOZNIAK Prénom(s) Patrice

Nom marital % de détention 49.95 Nb de parts ou actions 999

Naissance : Date 100366 N° Département 59 Commune DOUAI Pays

Adresse : N° 5 Voie rue du Plessis

Code postal 91410 Commune CORBREUSE Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 0 0 9 2 0 1 7

N° SIRET 5 1 7 9 8 4 0 4 3 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A D B

ADRESSE (voie) 24 rue de la Fontaine

CODE POSTAL 78730 VILLE ST ARNOULT EN YVELINES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 1

Forme juridique 5710 Dénomination AGP

N° SIREN (si société établie en France) 8 0 3 8 0 9 0 2 9 % de détention 10.00

Adresse : N° 26 Voie rue de la Fontaine

Code postal 78730 Commune ST ARNOULT EN YVELINES Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE			3 455.43
30/09/2017 02 CCA DIAC 270917-261017	338.57		
30/09/2017 02 CCA DIAC 270917-261017	21.44		
30/09/2017 02 CCA DIAC 160917-151017	158.16		
30/09/2017 02 CCA DIAC 160917-151017	25.12		
30/09/2017 02 CCA AXA DEPOT 2017	199.00		
30/09/2017 02 CCA MAAF 2017	1 398.00		
30/09/2017 02 CCA IDENTICAR 241016-231017	11.46		
30/09/2017 02 CCA IDENTICAR 150217-140218	66.78		
30/09/2017 02 CCA HOMME CLE 4T17	26.62		
30/09/2017 02 CCA TF AMBRE 4T17	280.75		
30/09/2017 02 CCA FRANFINANCE 4T17	222.00		
30/09/2017 02 CCA EBP 260917-260918	657.00		
30/09/2017 02 CCA FAXY 08-10/2017	50.53		
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR			3 273.00
01/10/2016 01 S.A.N.	5 430.00		
30/09/2017 02 VRT CICE 2016		6 107.00	
30/09/2017 02 VRT CI FAMILIE 2016		915.00	
30/09/2017 02 CICE 2016 SOLDE	1 592.00		
30/09/2017 02 CICE AU 30.09.17	3 273.00		
COMPTES DE PASSIF			
16880000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT			129.00
30/09/2017 02 PROV INCE		129.00	
51860000 INTERETS COURUS A PAYER			14.94
30/09/2017 02 PROV AGIOS 3T17		14.94	
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES			53 711.44
30/09/2017 02 FNP GLOBAL SMT 09/17		4 240.00	
30/09/2017 02 FNP VINCI 09/17		107.04	
30/09/2017 02 FNP TRCC BILAN 2017		2 520.00	
30/09/2017 02 FNP EDF COREUSE		200.40	
30/09/2017 02 FNP EDF 41R CDG		139.20	
30/09/2017 02 FNP SARL TBF - QUILLIQU		21 000.00	
30/09/2017 02 FNP AMBERT - TARGETEAU		16 890.00	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
30/09/2017 02 FNP A CELEC 30/09/2017 02 FNP AB IMMO 30/09/2017 02 FNP A6 DCM		3 800.00 2 500.00 2 314.80	
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER			15 900.00
01/10/2016 01 S.A.N. 01/10/2016 02 EXT PROV AN VOIT GL 06 A 09/1 30/09/2017 02 PROV AN FW 06 A 09/17 30/09/2017 02 Prov primes bilan 2017	800.00	5 800.00 900.00 10 000.00	
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER			14 416.48
01/10/2016 01 S.A.N. 01/10/2016 02 EXT PROV CCP 3T16 01/10/2016 02 EXT PROV CHG S/AN VOIT GL 01/10/2016 02 EXT PROV TNS 2015 GL 30/09/2017 02 PROV CCP 09/17 30/09/2017 02 PROV CCP 08/17 30/09/2017 02 CHG S/AN VOITURE FW 30/09/2017 02 PROV CSG S/PEI 2017 30/09/2017 02 PROV FORF SOCIAL S/PEI 2017 30/09/2017 02 Prov chg s/primes bilan 2017	2 788.00 360.00 3 387.00	11 123.38 2 437.00 684.00 450.00 502.10 1 255.00 4 500.00	
44860000 CHARGES A PAYER			4 025.00
30/09/2017 02 PROV TVS 2015-2016 NON PAYE 30/09/2017 02 PROV APST 3T17 30/09/2017 02 PROV CEE FONTAINE 2017 30/09/2017 02 PROV CEE CDG 2017 30/09/2017 02 PROV CEE CORBREUSE 2017 30/09/2017 02 PROV CVAE 2017 30/09/2017 02 PROV TF CORBREUSE 2017 30/09/2017 02 PROV TVS 2016-2017 30/09/2017 02 PROV TA 2017		10.00 107.00 638.00 314.00 988.00 261.00 929.00 20.00 758.00	
41980000 Clients - Avoirs à établir			38.80
30/09/2017 02 AAE MME HERMET		38.80	

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 CHARGES EXCEP./OP.GESTION			130,09
31/10/2016 02 CCP 1T16 PENALITES	42.11		
11/04/2017 02 PRO BTP PENALITES S/2015	87.98		
67520000 VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED			271,60
30/09/2017 02 Cession / Rebut au 30/09/2017	271.60		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 Produits exceptionnels			3 254,45
30/09/2017 02 SOLDE ACPTÉ CAVANNAGH 2015		1 581.40	
30/09/2017 02 TROP PERCU WORKMAN 2015		720.15	
30/09/2017 02 TROP PERCU LARGEIEAU		910.25	
30/09/2017 02 TROP PERCU DRELA		42.65	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2017 12	30/09/2016 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	6 291.25	11 078.28	4 787.03	43.21
20500000 CONCESS. BREVETS LIC.	15 950.00	15 950.00		
28050000 AMORT. CONCESS. BREVETS LIC.	9 658.75	4 871.72	4 787.03	98.26
CONSTRUCTIONS	52 866.67	56 116.67	3 250.00	5.79
21310000 BATIMENT CORBREUSE	65 000.00	65 000.00		
28131000 AMORT. BATIMENT	12 133.33	8 883.33	3 250.00	36.59
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	16 487.76	20 822.77	4 335.01	20.82
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	35 114.63	33 198.63	1 916.00	5.77
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	18 626.87	12 375.86	6 251.01	50.51
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 342.42	88 757.48	4 584.94	5.17
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	117 111.70	92 721.13	24 390.57	26.31
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	7 256.37	6 449.13	807.24	12.52
21840000 MOBILIERS	4 796.00		4 796.00	
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	32 153.03	8 649.15	23 503.88	271.75
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	2 709.42	1 763.63	945.79	53.63
28184000 AMORT. MOBILIERS	959.20		959.20	
AUTRES PARTICIPATIONS	1 500.00	1 500.00		
26100000 SAS AGP	900.00	900.00		
26101000 SAS SYNERCIEL	600.00	600.00		
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	3 605.84	3 556.18	49.66	1.40
26700000 CREANCES S/PARTICIP. SAS AGP	3 605.84	3 556.18	49.66	1.40
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 350.00	7 350.00		
27500000 DEPOTS CAUTIONNEM. VERSES	7 350.00	7 350.00		
Total II	181 443.94	189 181.38	7 737.44	4.09
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	5 352.00	10 008.00	4 656.00	46.52
31000000 STOCKS MAT.PREM.ET FOURN.	5 352.00	10 008.00	4 656.00	46.52
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS	106 828.00	94 161.00	12 667.00	13.45
33500000 TRAVAUX EN COURS	106 828.00	94 161.00	12 667.00	13.45
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	29 398.63	21 625.14	7 773.49	35.95
40910000 FOURN.AV.ACPT VERSES/COMM	29 398.63	21 625.14	7 773.49	35.95
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	132 359.12	177 380.32	45 021.20	25.38
41100000 CLIENTS	74 284.96	119 306.16	45 021.20	37.74
41600000 CLIENTS DOUTEUX LITIGIEUX	99 794.11	99 794.11		
49100000 Prov. p/Dépréc. Cptes Clients	41 719.95	41 719.95		
AUTRES CREANCES	35 936.37	39 971.87	4 035.50	10.10
40100100 FOURNISSEURS	581.24		581.24	
42500000 PERSONNEL AVANC.ET ACPTE	5 000.00	5 334.40	334.40	6.27
42510000 NDF MR LEAUTEY	1 881.60	1 989.03	107.43	5.40
43870000 PRODUITS A RECEVOIR		958.00	958.00	100.00
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 362.00	1 362.00	100.00
44562000 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE	287.61	2 213.87	1 926.26	87.01
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	6 596.34	602.20	5 994.14	995.37
44566500 TVA AUTOLIQUIDATION ST		4 538.01	4 538.01	100.00

DETAIL BILAN ACTIF

[illegible]

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	30/09/2017 12	30/09/2016 12	Euros	%
CAPITAL	20 000.00	20 000.00		
10100000 CAPITAL	20 000.00	20 000.00		
RESERVE LEGALE	2 000.00	2 000.00		
10610000 RESERVE LEGALE	2 000.00	2 000.00		
REPORT A NOUVEAU	170 646.87	127 335.20	43 311.67	34.01
11000000 REPORT A NOUVEAU CREDIT.	170 646.87	127 335.20	43 311.67	34.01
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	56 816.91	43 311.67	13 505.24	31.18
Total I	249 463.78	192 646.87	56 816.91	29.49
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	129 478.16	132 243.19	2 765.03	2.09
16410000 PRET CIC 65000€	47 866.36	52 752.65	4 886.29	9.26
16430000 PRET CIC 85 000€	62 829.39	79 490.54	16 661.15	20.96
16440000 PRET CIC 22874€	18 782.41		18 782.41	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	6 885.92	3 120.70	3 765.22	120.65
51190000 CHEQUES/LCR EN ATTENTE	6 870.98		6 870.98	
51210000 Banque Caisse d'Epargne		3 072.64	3 072.64	100.00
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	14.94	48.06	33.12	68.91
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	129.00	187.90	58.90	31.35
16880000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	129.00	155.00	26.00	16.77
45510000 C/C LEAUTEY G.		32.90	32.90	100.00
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS	228 431.55	257 206.19	28 774.64	11.19
41910000 CLTS AV.ACPT RECUS S/COMM	228 431.55	257 206.19	28 774.64	11.19
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	89 598.03	78 263.37	11 334.66	14.48
40100100 FOURNISSEURS	35 886.59	44 906.38	9 019.79	20.09
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	53 711.44	33 356.99	20 354.45	61.02
DETTES FISCALES ET SOCIALES	74 887.68	71 027.97	3 859.71	5.43
42100000 REMUNER.DUES AU PERSONNEL	3 218.98	1 964.63	1 254.35	63.85
42520000 NDF MR WOZNIAK	307.84	988.72	680.88	68.86
42860000 PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	15 900.00	5 800.00	10 100.00	174.14
43100000 URSSAF	6 989.00	18 122.66	11 133.66	61.44
43730000 PRO BTP	2 802.13	8 399.00	5 596.87	66.64
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	14 416.48	11 123.38	3 293.10	29.61
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	4 986.00		4 986.00	
44551000 TVA A DECAISSER	1 272.00		1 272.00	
44566500 TVA AUTOLIQUIDATION ST	2 135.51		2 135.51	
44571000 TVA COLLECTEE 19.6%	16 354.57	16 354.57		
44571500 TVA AUTOLIQUIDATION ST		4 538.01	4 538.01	100.00
44571800 TVA COLLECTEE 20%	2 480.17		2 480.17	
44860000 CHARGES A PAYER	4 025.00	3 737.00	288.00	7.71
AUTRES DETTES	38.80	162.83	124.03	76.17
41980000 Clients - Avoirs à établir	38.80		38.80	
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER		162.83	162.83	100.00

DETAİL BILAN PASSIF

[illegible]

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2017	Exercice N-1 30/09/2016	Ecart N / N-1	
			Euros	%
62260000 HONORAIRES	10 900.00	14 878.33	3 978.33	26.74
62261000 HONORAIRES AVOCAT	1 672.27	1 550.00	122.27	7.89
62270000 REMUNERAT.INTERMED. HONOR	46.54	958.99	912.45	95.15
62280000 HONORAIRES DIVERS	700.00	1 000.00	300.00	30.00
62300000 PUB.PUBLIC.REL.PUBLIQUES	16 573.20	14 492.67	2 080.53	14.36
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE	1 632.00	3 541.45	1 909.45	53.92
62380000 PUB.PUBLIC.REL.PUBLIQUES	1 000.00	1 200.00	200.00	16.67
62410000 TRANSPORT SUR ACHATS	16.50	183.33	166.83	91.00
62510000 RBT FRAIS KMS		4 643.88	4 643.88	100.00
62510500 FRAIS KM SALARIES	5 440.72	16 581.78	11 141.06	67.19
62510600 FRAIS DEPLACEMENT SALARIES	199.95		199.95	
62511000 CARBURANTS	11 373.39	8 291.88	3 081.51	37.16
62511500 CARBURANT 95/98	3 202.26	902.16	2 300.10	254.95
62512000 FRAIS DE RESTAURANTS	1 853.87	1 844.99	8.88	0.48
62513000 DEPLA.PARKING / PEAGES	2 850.75	2 014.16	836.59	41.54
62570000 DEPLA.MISSIONS RECEPTIONS	2 781.63	4 192.19	1 410.56	33.65
62600000 FRAIS TELECOMMUNICATION	2 042.91	1 778.68	264.23	14.86
62610000 MOBILES	1 741.48	1 752.53	11.05	0.63
62620000 AFFRANCHISSEMENT	488.30	708.80	220.50	31.11
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	2 531.33	2 196.32	335.01	15.25
62810000 COTISATIONS	295.00	100.00	195.00	195.00
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	11 928.31	7 934.29	3 994.02	50.34
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	1 034.00	916.09	117.91	12.87
63330000 F° CONTINUE FAFSAB	1 710.99	1 016.77	694.22	68.28
63335000 FORMATION SALARIES	3 090.66		3 090.66	
63511000 CET-CVAE	2 843.00	2 440.00	403.00	16.52
63512000 TAXES FONCIERES	2 371.00	2 317.00	54.00	2.33
63514000 TAXES/VEHICUL.DE SOCIETES	20.00	10.00	10.00	100.00
63540000 DROITS ENREGIST.ET TIMBRE	363.76	320.52	43.24	13.49
63710000 CSG GERANCE		510.00	510.00	100.00
63780000 CCCA-BTP / TAXES DIVERSES	494.90	403.91	90.99	22.53
SALAIRES ET TRAITEMENTS	166 291.22	146 220.72	20 070.50	13.73
64100000 REMUNERATIONS PERSONNEL	151 054.78	126 362.36	24 692.42	19.54
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	10 173.70	5 000.00	5 173.70	103.47
64140000 IND.AVANTAGES DIVERS	4 875.00	800.00	4 075.00	509.38
64141000 Ind. de rupture	187.74		187.74	
64400000 REMUNERATION GERANT		14 058.36	14 058.36	100.00
CHARGES SOCIALES	103 145.12	96 145.29	6 999.83	7.28
64510000 URSSAF	53 054.10	44 427.69	8 626.41	19.42
64530000 PRO BTP	17 787.82	14 513.50	3 274.32	22.56
64550000 Charges Sociales Diverses	4 590.00	2 610.00	1 980.00	75.86
64580000 CAISSE CONGES PAYES	23 145.60	21 880.77	1 264.83	5.78
64600000 COTIS.PERS.DE L'EXPLOIT.		3 655.00	3 655.00	100.00
64681000 COTISATIONS MADELIN		1 076.31	1 076.31	100.00
64700000 PEI	6 276.48	6 178.56	97.92	1.58
64710000 TITRES CESU		3 782.00	3 782.00	100.00
64711000 ANCV - TITRES CADO	2 482.20	3 402.60	920.40	27.05
64750000 MED.DU TRAVAIL - PHCIE	673.92	452.86	221.06	48.81
64900000 CICE	4 865.00	5 834.00	969.00	16.61

DETAI COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/09/2017	12	30/09/2016	12	Euros	%
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	40 925.06		20 814.77		20 110.29	96.62
68111000 DOT. AMORT. IMMOB. INCORPORE.	4 787.03		2 175.42		2 611.61	120.05
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	36 138.03		18 639.35		17 498.68	93.88
DOTATIONS AUX DEPRECIATIONS SUR ACTIF CIRCULANT			41 719.95		41 719.95	100.00
68174000 DAP Atifs Circulants-Créances			41 719.95		41 719.95	100.00
AUTRES CHARGES	8.29		375.47		367.18	97.79
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	8.29		375.47		367.18	97.79
Total des Charges d'exploitation	958 781.01		1 041 734.19		82 953.18	7.96
Résultat d'exploitation	77 530.91		51 356.53		26 174.38	50.97
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS	49.66		50.96		1.30	2.55
76130000 Produits de participation	49.66		50.96		1.30	2.55
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 249.25		753.04		1 496.21	198.69
76000000 PRODUITS FINANCIERS	2 249.25		753.04		1 496.21	198.69
Total des Produits financiers	2 298.91		804.00		1 494.91	185.93
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	3 297.67		2 662.87		634.80	23.84
66110000 INTERETS D EMPRUNT	2 075.20		2 088.28		13.08	0.63
66113000 INTERETS D EMPRUNT VOLVO	1 118.45		465.43		653.02	140.30
66160000 CHARGES D'INTERETS	104.02		109.16		5.14	4.71
Total des Charges financières	3 297.67		2 662.87		634.80	23.84
Résultat financier	998.76		1 858.87		860.11	46.27
Résultat courant avant impôts	76 532.15		49 497.66		27 034.49	54.62
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	3 254.45		699.78		2 554.67	365.07
77180000 Produits exceptionnels	3 254.45		699.78		2 554.67	365.07
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL			3 750.00		3 750.00	100.00
77520000 CESSIONS ELEMENTS ACTIFS			3 750.00		3 750.00	100.00
Total des Produits exceptionnels	3 254.45		4 449.78		1 195.33	26.86
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	130.09		710.00		579.91	81.68
67120000 CHARGES EXCEP./OP.GESTION	130.09		62.00		68.09	109.82
67180000 Charges exceptionnelles			648.00		648.00	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	271.60		280.77		9.17	3.27
67520000 VAL.COMPTA.IMMOB.CORP.CED	271.60		280.77		9.17	3.27
Total des Charges exceptionnelles	401.69		990.77		589.08	59.46
Résultat exceptionnel	2 852.76		3 459.01		606.25	17.53

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

[illegible]